

Procès-verbal de séance du Conseil Municipal

du jeudi 30 août 2018 à 19 heures

L'AN DEUX MIL DIX-HUIT le TRENTE AOÛT à 19 H, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **LEGUET Philippe**, Maire.

Étaient présents : Monsieur LEGUET Philippe, **Maire** ;

Mesdames RENAUD Brigitte et TYLKOWSKI Frédérique, et Monsieur ANNE Régis et VENTROUX Jacques, **Adjoint**,

Mesdames HUBERT Jeannine, MARTINEAU Anita, PICOULEAU Christelle, ROCHETEAU Lydie et ROINEAU Manon, et Messieurs LEDUC Bruno, LEHOUX Yves, LEROY Patrick, MARAIS Bruno, MARIE Philippe, MOURIER Nicolas et PAPIN Serge, **Conseillers municipaux**

Absente excusée :

Madame LOVAT Cindy donne procuration à Monsieur MOURIER Nicolas

Secrétaire de Séance : Madame ROCHETEAU Lydie

Membres en exercice : 18
présents : 17
votants : 18

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 28 juin 2018.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Le Maire donne lecture de la lettre de démission pour convenance personnelle de Madame Aline BAILLY de son poste d'adjointe et de conseillère.

Il exprime ses regrets et ses remerciements à Madame BAILLY pour la qualité de son mandat pendant deux ans et demi, son sérieux, sa disponibilité et son professionnalisme.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Vu la démission de Madame Aline BAILLY de son poste d'adjointe acceptée par le Préfet de la Sarthe en date du 2 août 2018 ;

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

DÉSIGNATION DES MEMBRES DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS COMMUNALES

Madame Brigitte RENAUD prend en charge la commission « Fêtes et cérémonies – salle polyvalente ».

Madame Frédérique TYLKOWSKI prend en charge la commission « Communication ».

Aucun autre changement n'intervient.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire informe le conseil municipal des différents changements intervenus au sein du personnel communal :
 - o L'agent en charge de l'urbanisme et de la cantine quittera ses fonctions le 31 août 2018 pour un détachement dans la fonction publique d'état et sera remplacée par l'agent actuellement à l'agence postale communale.
 - o Un agent est donc recrutée à l'agence postale communale à compter du 1^{er} septembre 2018.

- Le Maire donne lecture des courriers d'un administré relatifs à la désertification médicale du territoire. Ce dernier propose un mécénat communal.
M. LEGUET regrette cette situation et est bien conscient qu'il s'agit d'un problème national qui fait l'actualité régulièrement dans les médias. Malheureusement le Département est seul à pouvoir assumer le financement d'études d'un étudiant en médecine sous certaines conditions.

- Prochaine réunion du conseil municipal le **mardi 11 septembre 2018** à 20 heures.

La séance est levée à 20 h.

Le Maire : Philippe LEGUET

La secrétaire de séance : Lydie ROCHETEAU